

L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE

comme outil d'aménagement du territoire

PORTÉE OPÉRATIONNELLE

L'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG), créée en 1984, a été chargée de mettre en œuvre la politique agricole périurbaine de l'Y Grenoblois : conserver et développer les activités agricoles tout en maintenant

un environnement de qualité dans l'agglomération. L'ADAYG a fait partie de l'association Terres en Villes à partir de 2000 et a été dissoute en 2011.

Echelle de projet

- Échelle territoriale/SCoT
- Échelle intercommunale/PLUi
- Projet urbain/PLU

Visée opérationnelle

- Légitimation de l'agriculture dans la politique et planification urbaine.
- Participation des représentants agricoles à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Phase de projet concernée

- Études préalables
- État des lieux / diagnostic
- Élaboration / Conception

Étape de l'AEU₂ correspondante

- Identification des enjeux
- Définitions d'objectifs et d'orientations
- Transcriptions spatiales, réglementaires ou contractuelles

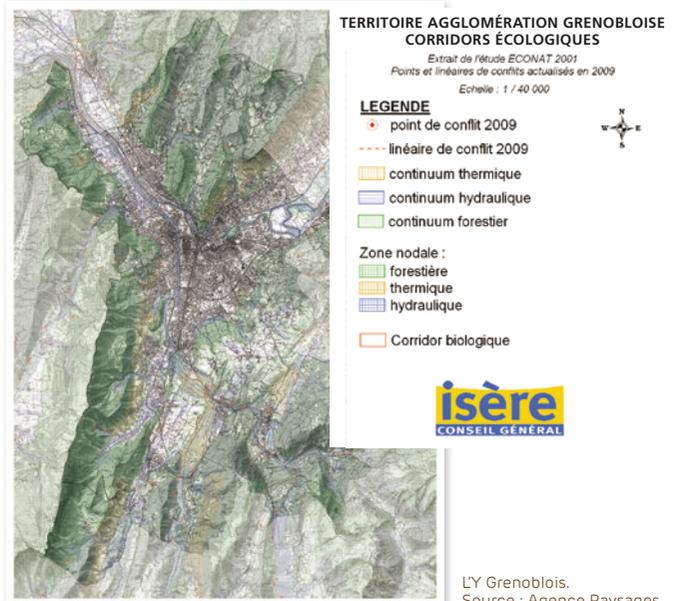
DESCRIPTION

L'ADAYG était une association paritaire entre représentants de la profession agricole et représentants politiques des structures intercommunales, échelle alors reconnue pertinente pour aborder les questions agricoles en zone urbaine et périurbaine. En collaboration avec les collectivités territoriales, la Chambre d'agriculture, la CCI de Grenoble, la Chambre des Métiers, le Département, la Région, l'État et tous les acteurs concernés notamment les agriculteurs, l'ADAYG avait pour mission de définir la politique agricole et forêt de l'Y Grenoblois.

L'ADAYG a agi dans plusieurs domaines :

- l'aménagement : collaboration avec l'agence d'urbanisme pour la réalisation des études agricoles du SCoT, suivi des études agricoles et paysagères des PLU.
- l'intervention sur le foncier : convention avec la SAFER, projets d'aménagement et de restructuration foncière, primes pour la création de zones d'activités agricoles et l'intensification des surfaces.
- l'environnement : préservation et restauration des corridors, promotion de l'agroforesterie.

L'agriculture a été intégrée dans la planification et la gestion de l'espace urbain comme un enjeu fédérateur pour justifier la protection des espaces ruraux menacés par l'étalement urbain et structurer les différents projets intercommunaux de la région urbaine. L'agriculture est devenue un outil pour la gestion environnementale et paysagère de l'espace.



PRÉCISIONS

Une politique volontariste d'appui à l'agriculture périurbaine a été mise en place, en impulsant à la fois la diversification de la production, l'aide à la structuration de filières, le développement de la vente en circuits courts, le développement de la marque « Terres d'ici » (créée en 2002 en partenariat avec le MIN de Grenoble, avec des commerçants et res-

taurants de l'agglomération commercialisant ces produits), le soutien au MIN et aux abattoirs de Grenoble, l'agrotourisme (entretien des zones en voie d'abandon, balisage des sentiers) et l'accueil pédagogique (« Goûters à la Ferme »).

Cible utilisateurs

Collectivités

Sources :

- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1986_num_74_3_2649
- http://www.projetsdepaysage.fr/fr/grenoble_entre_natures_et_cultures_exemple_de_la_valorisation_de_l_agriculture_periurbaine_grenobloise